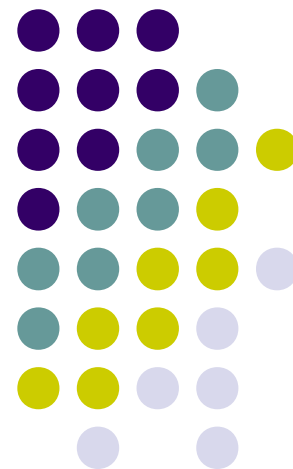


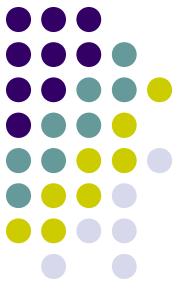
# Expertise des options des groupes de travail GIP Ecofor

Critère Irréversibilité



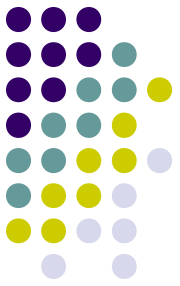
**Sébastien Cavaignac**, Guillaume Chantre (FCBA),  
Christophe Orazio (EFI Atlantic)

# Plan de la présentation



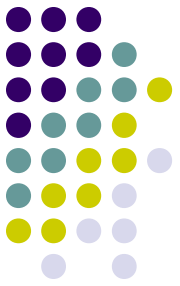
- Définition du critère et mode d'évaluation
- Evaluation des différentes options
- Conclusion

# Définition du critère



Irréversible : « Dont on ne peut inverser le cours; qui s'effectue dans une seule direction, sans possibilité de retour en arrière »

L'irréversibilité peut être définie comme un déterminisme des conséquences des choix des acteurs qui se traduit par l'incapacité ou la difficulté (pour des raisons technique, biologique ou économique) à pouvoir réorienter ces choix vers des directions autres.

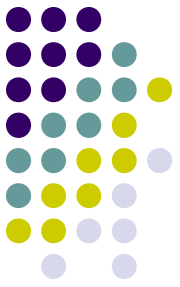


# Mode d'évaluation

Deux éléments sont à prendre en considération pour évaluer la possibilité de modifier sa gestion :

- la faisabilité (traduite par les pictogrammes ✓ ou ✗)
- l'effort nécessaire, souvent lié à une notion de coût. Les pictogrammes utilisés seront donc € pour un coût faible et €€€ pour un coût élevé.

# Evaluation des différentes options : principaux résultats



## « Stratégie de sortie de crise et anticipation des risques »

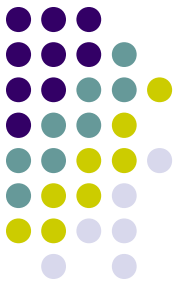
- Organisation des acteurs face aux crises, système d'assurance

Un manque d'organisation ou un désengagement des acteurs face aux risques tempête fait peser de toute évidence un risque de dégradation irréversible de l'activité de la filière bois régionale.

x

Etant donné le déséquilibre prévisible entre les capacités de production et les besoins locaux, toute perte de production en amont risque d'avoir des conséquences assez irréversibles sur l'équilibre global du système.

# Evaluation des différentes options : principaux résultats



## « Itinéraires sylvicoles »

### Rappels sur l'irréversibilité des scénarios sylvicoles

Une parcelle non éclaircie produit des arbres élancés.

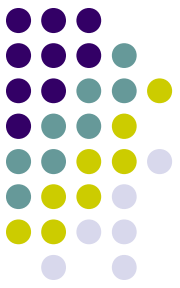
En cas d'éclaircie, ces arbres sont particulièrement instables.

Une enquête a été réalisée pour évaluer le seuil critique au-delà duquel les éclaircies ne sont plus possibles.

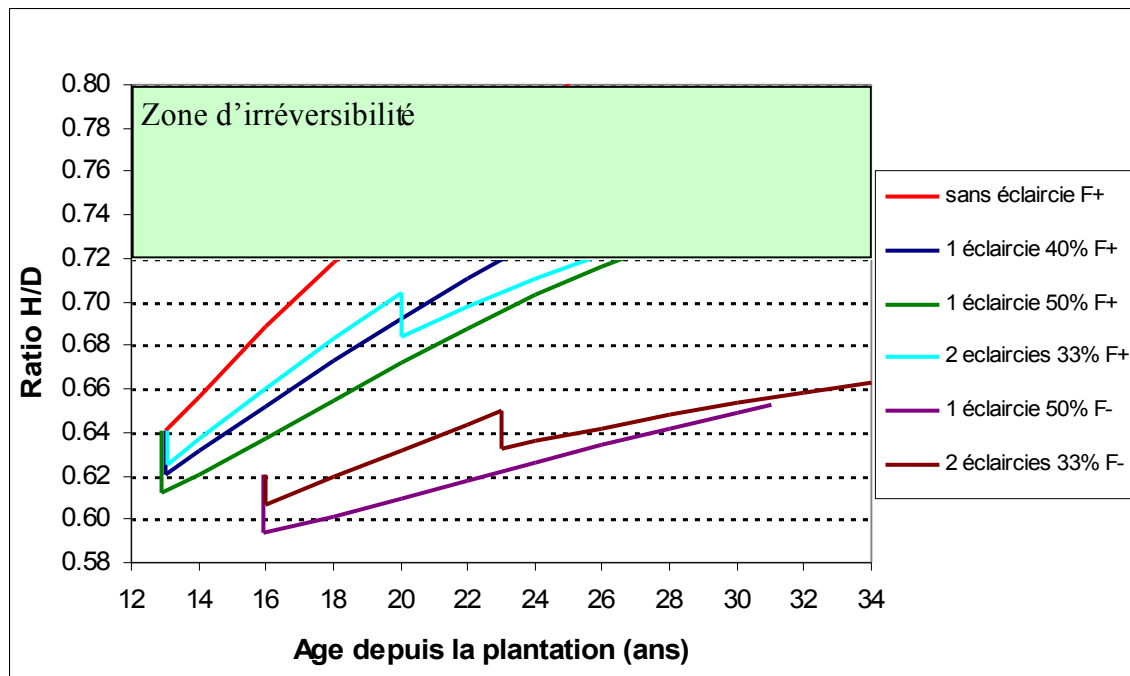
Ce seuil correspond pour la première éclaircie :

- à une surface terrière de 31 m<sup>2</sup>/ha en lande fertile et 27 m<sup>2</sup>/ha en lande peu fertile
- à un rapport H/D de 0,72

# Evaluation des différentes options : principaux résultats

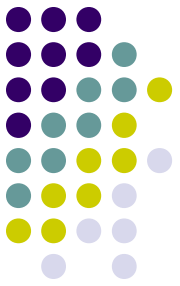


## « Itinéraires sylvicoles »

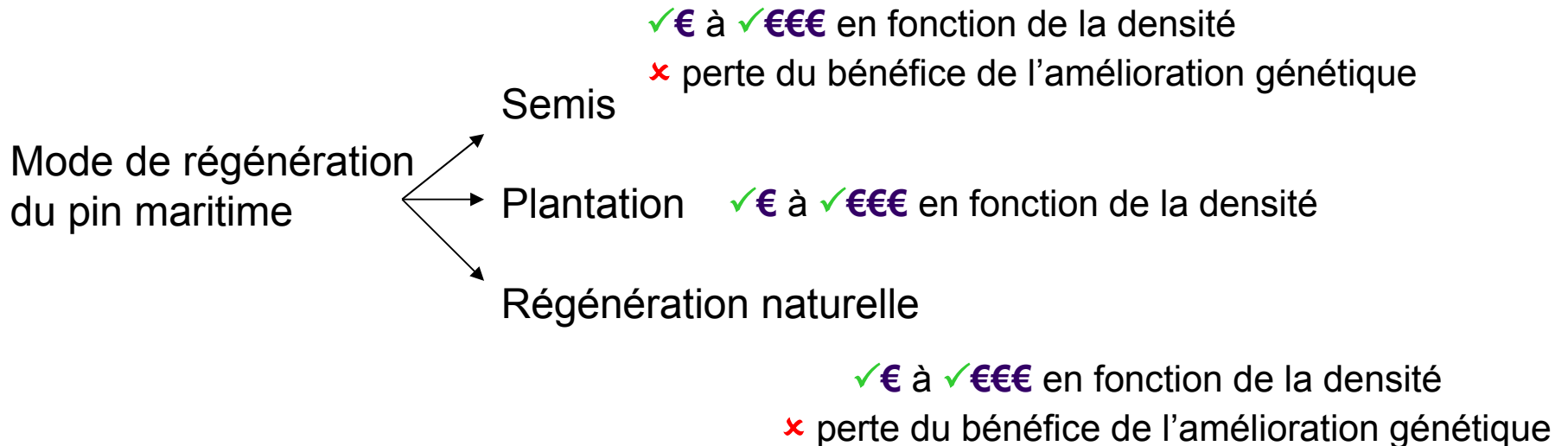


Parmi les scénarios proposés, les scénarios 1 à 5 sont plutôt réversibles. Le scénario biomasse l'est beaucoup moins.

# Evaluation des différentes options : principaux résultats

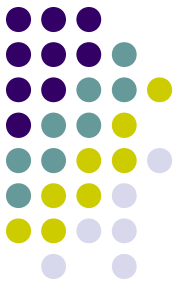


## « Itinéraires sylvicoles »

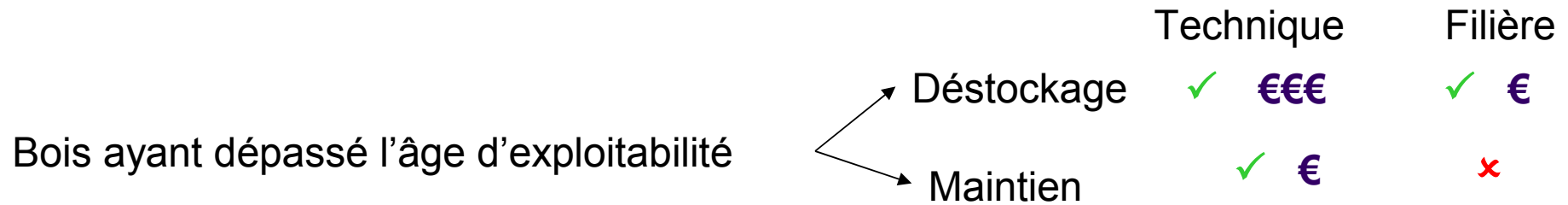
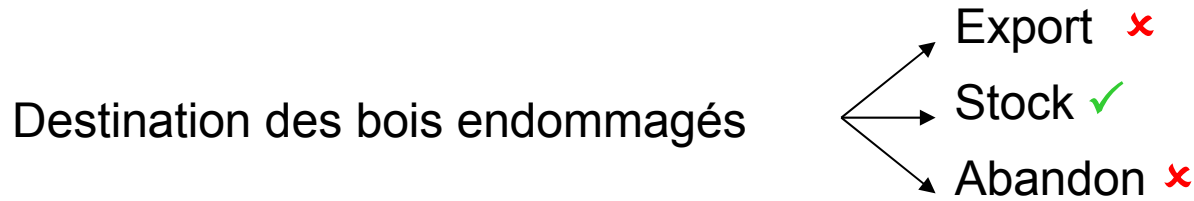




# Evaluation des différentes options : principaux résultats



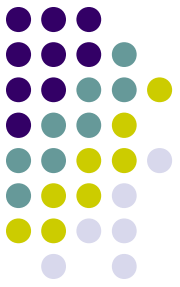
« Filière »



Accroissement de l'utilisation des produits de recyclage ✓

Maîtrise de la demande énergétique quant à ses répercussions sur la filière-bois locale ✓

# Evaluation des différentes options : principaux résultats



« Territoire, eau, biodiversité »

Restauration du couvert forestier à l'échelle du territoire ✓

Diversification des types de couverts forestiers ✓

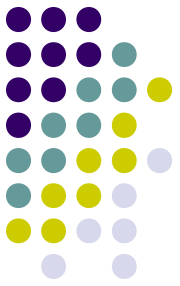
Maintien de la diversité ✓

Renforcement des moyens de surveillance et de détection ✓

Augmentation ou conservation de la diversité des habitats ✓

Restauration du système hydraulique ✓

# Evaluation des différentes options : principaux résultats



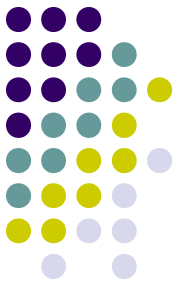
## « Patrimoine et société »

Mieux organiser la fréquentation du public ✓

Mise en place d'un système équilibré de financement de la fonction sociale ✓

Maintien de l'équilibre sylvo-cynégétique ✓

# Conclusion



La réversibilité peut s'exprimer à différentes échelles :

- écologique ( couvert forestier, diversité des habitats,...)
- sylvicole (itinéraires techniques)
- économique (pérennité de la filière)

Dans un contexte de perturbations de plus en plus fréquentes (tempêtes, changements climatiques, crises économiques, santé des forêt,...), il est important de maximiser ses possibilités d'adaptation.